

14^e Session de l'Assemblée générale de l'UICN Ashkhâbad, URSS, 26 septembre — 5 octobre 1978

20. Ile Noël (océan Indien)

RECONNAISSANT la nécessité de conserver les communautés insulaires originales ou représentatives présentant un grand Intérêt pour la conservation:

RECONNAISSANT EN OUTRE la nécessité absolue de conserver suffisamment d'habitats critiques pour permettre l'existence pérenne de toutes les espèces ;

CONSIDÉRANT que l'île Noël, dans l'océan Indien, est le seul site de reproduction connu du fou d'Abbott (*Fula abbotti*), et que l'extraction de phosphates continue de détruire cet habitat:

L'Assemblée générale de l'UICN réunie du 26 septembre au 6 octobre 1978 à Ashkhâbad (URSS) pour sa 14^e session:

RECOMMANDE VIVEMENT au gouvernement australien d'établir un parc national et des réserves naturelles sur l'île Noël pour permettre la protection adéquate de la faune et de la flore de l'île et des écosystèmes où s'est déroulée leur évolution;

DEMANDE INSTAMMENT aux gouvernements australien et néo-zélandais et à la Commission britannique des phosphates de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que l'extraction de phosphates ne continue pas de détruire l'habitat du fou d'Abbott;

DEMANDE INSTAMMENT que des contrôles similaires s'exercent pour veiller à ce que le défrichement de forêts ne compromette pas la survie d'autres taxa de faune et de flore endémiques.